

Le PSE 2 (Premiers Secours en Equipe de Niveau 2)

➤ LA FORMATION PSE 2 :

> Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile.

➤ OBJECTIFS

Avoir la compétence d'équipier secouriste par le biais d'acquisition des connaissances, d'attitudes et de savoir-faire nécessaires à la prise en charge d'une ou de plusieurs victimes au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours.

➤ RÔLE ET MISSIONS

> L'équipier secouriste est une personne formée et entraînée, capable de prendre en charge une ou plusieurs victimes. Cette prise en charge, avec du matériel de premiers secours adapté à la situation rencontrée, a pour but de préserver l'intégrité physique de la ou des victimes en attendant le relais.

> L'équipier secouriste peut choisir, exécuter ou faire exécuter correctement les gestes de premiers secours, aux côtés d'un secouriste PSE1, agir en équipe sous la responsabilité d'un chef d'équipe au sein d'un poste de secours ou d'une équipe de transport d'urgence.

➤ CONTENU DE LA FORMATION

1. Prendre en charge une personne :
 - présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
 - victime d'une atteinte circonstancielle ;
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
2. Assurer, au sein d'une équipe :
 - l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
 - le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
3. Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.
4. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
6. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
7. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.



www.ffss.fr

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Comité départemental de la Savoie



Association Agréée de
Sécurité Civile

➤ ADMINISTRATIF

- Inscription sur formationffss73@gmail.com
- Contrôle des pièces justificatives.
- Prérequis : posséder le PSE1 en cours de validité. Cette formation est aussi un pré requis pour toute personne qui désire suivre une formation de chef d'équipe ou de SSA.
- Construction tarifaire : Le prix de la Formation Initiale du PSE2 est fixé à 300€ (prix public) – 330€ (par cpf ou pôle emploi)

La Formation Continue du PSE2 est fixée à 120€.

- Frais de certification : inclus dans les frais pédagogiques.
- Pour la prise en charge par le **CPF** (Compte Personnel de Formation) : fermeture des inscriptions 21 jours avant le début de la formation.
- Déroulement de la formation : à date fixe, horaires fixes et définis, en journée, sous forme de stage à la semaine, ou le week-end.
- Formation présentielle uniquement.
- Durée : 28 heures de face à face pédagogique.
- Modalités d'évaluation : évaluation formative et sommative.
- Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation.
- Modalités pédagogiques et accessibilité adaptées aux personnes en situation de handicap : dépend du lieu de formation.
- Services annexes : - Restauration : micro-ondes – réfrigérateurs.
 - Hébergement : hôtels à proximité.
 - Transport : arrêt de bus à proximité + parking gratuit.
- Frais additionnels : repas à la charge du stagiaire.
- Documents remis en fin de stage : attestation de participation et facture sur demande. Le certificat de compétences (diplôme) est envoyé par mail.
- Poursuite après le diplôme : - Formation continue obligatoire chaque année.
 - Prérequis pour une formation Chef d'Equipe ou Sauveteur Secouriste Aquatique.
- Lieux de formation : Canal des Arts – CDOS – Château du Forezan (établissements classés ERP)
- Formation accessible aux personnes handicapées : oui, merci de contacter le service formation.

Affilié à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme - Comité Départemental de la SAVOIE

Maison Départementale des Sports - 90 rue Henri Oreiller - 73000 Chambéry

SIRET N° : 50856706200023 N° de déclaration d'activité de formation : 847 30 21 78 73

Téléphone : 07.67.57.47.79 Email : formationffss73@gmail.com Site : <https://ffss-73.fr>

FP_PSE2_FFSS73_V2_15092023